



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

27 août 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 139



## Ils ont écrit...

Devant la couleuvre trop grosse à avaler du retour à une application marquée des pénalités à l'aide sociale, voici quelques extraits d'articles bien sentis et non dépourvus d'ironie. Si vous les voulez, nous pouvons vous en faire parvenir une copie.

\*\*\*

«La pauvreté n'est pas le résultat d'un choix personnel mais de facteurs structurels liés à la nature même du marché du travail. La réalité des 20 dernières années est éloquente à ce sujet: le nombre de prestataires à la sécurité du revenu fluctue en lien direct avec le taux de chômage. [...] Croire que la solution consiste à menacer et à mettre au pas les demandeurs d'aide sociale, c'est ignorer que la pauvreté est liée au manque d'emplois de qualité, à l'exclusion sociale et à la discrimination. C'est se fermer les yeux sur les causes réelles du problème et faire fi des aspirations des démunis eux-mêmes à une vie meilleure.» **Denis Lévesque**, Lettre ouverte à Claude Béchard, dans *Le Devoir* du 20 août 2003.

\*\*\*

«Donner une formation adéquate à ces gens, ça prend du temps et ça coûte cher. On voit mal, dans ce contexte, comment l'imposition de pénalités pourrait avoir le moindre effet dans un laps de temps aussi court. Les leçons du virage ambulatoire étaient pourtant claires: une réforme de cette ampleur produit effectivement des économies, mais sur une longue période. À court terme, il faut investir. Opérer de tels changements dans une logique de restrictions budgétaires conduit inévitablement à l'échec. Mais, comme Jean Rochon avant lui, Claude Béchard n'a pas un sou. Le virage ambulatoire de l'emploi risque donc, lui aussi, de dérailler.» **Katia Gagnon**, éditorial dans *La Presse* du lundi 18 août 2003.

(Suite page suivante)



Vers un Québec sans pauvreté

## RésoluEs à y voir

**Rebonjour tout le monde ! Après une petite interruption de mi-été, nous revoici en réseau pour continuer à faire du chemin ensemble. Vous aurez remarqué notre nouveau nom qui prend sa place un peu partout.**

C'est officiel maintenant. Suite à la rencontre des 9 et 10 juin derniers, nous avons fait les modifications nécessaires à la Charte et agirons dorénavant en tant que **Collectif pour un Québec sans pauvreté**, avec les objets suivants:

1. Agir de façon non partisane en vue de jeter les bases structurées et globales d'un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde.
2. Regrouper des organisations ainsi que des personnes dans une action citoyenne permanente.
3. Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs de la société pour que l'élimination de la pauvreté et la réduction des écarts de richesse, de revenu et de conditions de vie entre plus riches et plus pauvres devienne une priorité d'action.
4. Préconiser l'amélioration prioritaire du revenu et des conditions de vie des plus pauvres sur l'amélioration du revenu et des conditions de vie des plus riches.
5. Promouvoir l'expertise des personnes en situation de pauvreté et de leurs organisations et susciter qu'elles soient associées à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures qui les concernent.
6. Favoriser le développement des connaissances et des prises de conscience sur la pauvreté, ses causes, ses effets et les moyens de son élimination ainsi que l'éducation du public sur ces questions.

Sur ce chemin, à poursuivre résolûment, nos efforts se déplacent ainsi de l'obtention d'une loi sur l'élimination de la pauvreté vers la concrétisation de l'objectif de «tendre vers un Québec sans pauvreté» qui est désormais inscrit dans l'article 1 de la loi qui a fini par être votée l'an dernier. Une loi 112 dont vous voulez maîtriser le contenu avec ses qualités et ses défauts pour en imposer la meilleure application possible tout en gardant à l'esprit l'ensemble de ce que nous, nous voulions et voulons toujours.

Sur cette nouvelle étape, l'année 2003-2004 s'annonce paradoxale.

D'une part, depuis notre dernier numéro qui dénonçait l'inacceptable retour à une application en règle des pénalités à l'aide sociale, chaque semaine porte son comptant de

Suite de la page précédente

\*\*\*

«Lors de son conseil général du Mont-Tremblant, en mai 2001, le Parti libéral s'est engagé à établir un barème plancher à l'aide sociale, niveau sous lequel les prestations ne sauraient être réduites par des pénalités. [...] "Imposer des pénalités sur un chèque mensuel de 500 \$, c'est du sadisme social!" avait lancé le député de Laurier-Dorion, Christos Sirros. [...] Et voici qu'à peine en poste, le ministre responsable, Claude Béchar, annonce que les pénalités sont non seulement maintenues, mais seront appliquées "avec plus de rigueur et de façon plus systématique." [...] Le resserrement du régime de pénalités à l'aide sociale est probablement inutile et contre-productif. Mais surtout, compte tenu des engagements passés, cette décision est effroyablement cynique. Pour ne pas dire... sadique. » **André Pratte**, éditorial de *La Presse* du 10 juillet 2003.

\*\*\*

«Le Parti libéral du Québec a donc décidé [de pousser] les personnes humaines assistées sociales dans le plus complet dénuement, au désespoir, au suicide ou à d'autres formes d'automutilation. Il le fait en se faisant d'elles et en projetant sur elles une image de paresseux ou de déficients intellectuels incapables de s'adapter aux conditions économiques "naturelles", telles que dictées par la libre entreprise. Comme chacun sait, les riches sont riches parce qu'ils le méritent et de même pour les pauvres. Les pauvres n'ont qu'à se prendre en charge. Leur accessibilité concrète à des moyens matériels n'importe pas. » **Raymond Bernier**, Libre opinion dans *le Devoir* du 26 août 2003.



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5.  
Tél.: (418) 525-0040  
Télécopieur: (418) 525-0740  
Courriel: [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

reculs : Hydro Québec qui veut hausser ses tarifs ou le ministre de la Justice qui rêve de faire payer leurs barreaux aux prisonniers... Toutes sortes de batailles sectorielles s'engagent. Cette semaine, celle des services de garde fait les manchettes en raison des consultations, qui ont lieu... pendant une des semaines casse-tête de l'année où les parents au travail ont des enfants encore en vacances mais sans patros, camps de jour ou services de garde.

Tout ça suscite (voir les extraits ci-contre) des désapprobations à la hauteur des offenses, même d'observateurs qu'on ne peut associer *a priori* à un quelconque «activisme». Dans un éditorial très senti, André Pratte, de *La Presse*, a parlé en juillet de «sadisme libéral» pour qualifier la façon dont le gouvernement est revenu sur sa parole de ne plus pénaliser les prestations actuelles d'aide sociale. Sa collègue Katia Gagnon, a voué la semaine dernière à un cul de sac le programme sans argent «Place à l'emploi» qui sert de vitrine à cette nouvelle édition de la lutte contre les pauvres et l'a qualifié de virage ambulatoire de l'aide à l'emploi. Hier, dans *Le Devoir*, un ancien fonctionnaire de la sécurité du revenu fait tous les liens utiles entre le déni de liberté aux plus pauvres et la marchandisation d'une planète dont toutes les ressources, même l'eau et l'air, finissent par afficher «propriété privée» et imposer un tarif et un statut pour y accéder.

D'autre part, vous nous l'avez beaucoup dit, le refus énergique des reculs ne doit pas nous faire oublier où on veut aller et tous les pas faits dans les dernières années. Il faut malgré tout chercher comment continuer à avancer. C'est la prochaine génération de programmes sociaux et fiscaux qui est en jeu dans toute sa globalité. C'est le moment de préciser notre pensée sur des questions comme l'avenir de l'aide sociale, la manière de garantir les revenus et la manière aussi de consolider tout ça dans une fiscalité responsable. Le comité consultatif prévu par la loi 112 devra faire d'ici deux ans (encore faudrait-il que cette partie de la loi soit mise en vigueur) des propositions sur le revenu à protéger de toute coupure à l'aide sociale et sur des cibles de revenu à atteindre vers la sortie de la pauvreté. Tout ça suppose non seulement de vouloir avancer, mais d'avoir des idées claires sur la façon de construire le chemin.

En somme d'une part il va falloir se débattre pour ne pas reculer et d'autre part il va falloir débattre pour avancer.

La rentrée parlementaire, le 17 octobre, les prochains budgets, seront des moments à ne pas manquer. L'application correcte de la loi 112 devient une priorité. Le plan d'action a été promis «au plus tard à l'automne». Il reste moins d'un mois...

L'équipe s'est remise au boulot la semaine dernière. Le comité de stratégie s'est rencontré cette semaine. Nous mijotons et consultons sur le plan d'action. L'exécutif se verra le 5 septembre, le comité AVEC, les 11 et 12 septembre. La prochaine rencontre du Collectif aura lieu le 18 septembre. Les idées et campagnes sont en train de prendre forme. Il faut trouver comment développer des solidarités larges sur des enjeux qui touchent tout le monde, dans un contexte où les feux éclatent de toutes parts. Plusieurs d'entre vous demandez des outils et des formations. On va lancer et annoncer les mobilisations, actions, carrefours de savoirs, formes d'appui à mesure que les décisions seront prises en tenant compte qu'il faut pouvoir proposer à la fois des gestes simples, comme d'autres plus engageants et pouvoir respirer aussi pour tenir bon.

«Mes mots dans ta tête ont beaucoup plus d'avenir que dans la mienne», disait hier Gilles Vigneault à 74 ans en lançant son nouveau disque. À la dernière rencontre du Collectif il a été dit qu'il faudrait répéter, répéter, répéter. Il y a devant nous un avenir à défendre ensemble pour que sa richesse soit celle de tout son monde. Souhaitons-nous l'action, les mots et l'énergie qu'il faut pour passer de beaucoup de maux vers beaucoup de mieux. Bonne rentrée.